

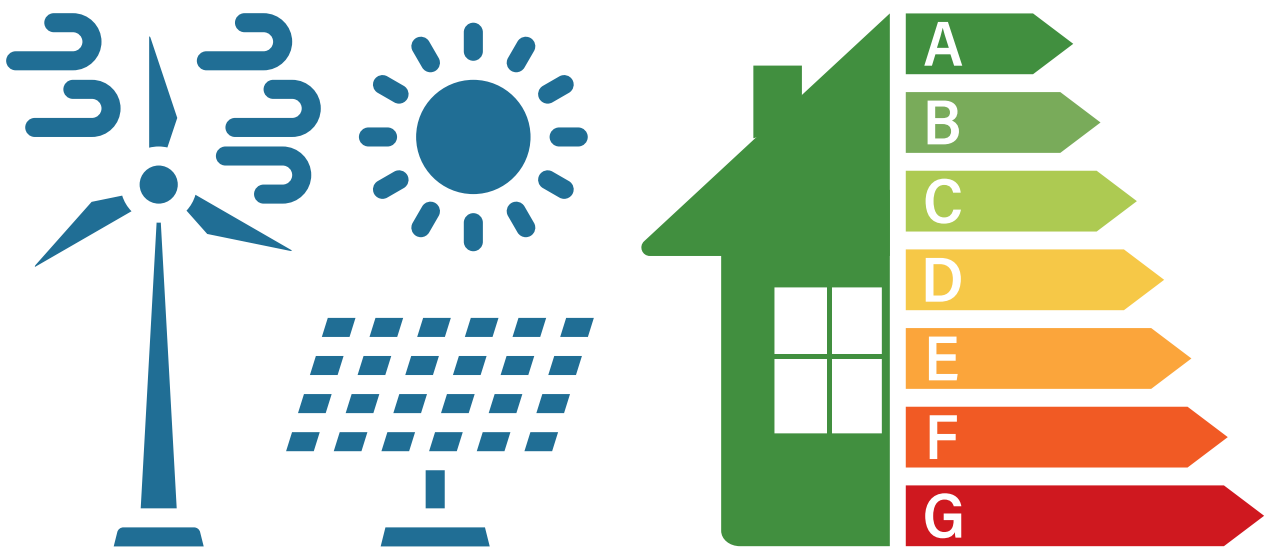
PROGRAMME FORMATION AUDIT ÉNERGÉTIQUE



Auditeur énergétique en maison individuelle

Liste des chapitres

1. Règlementation et méthodologie de l'audit énergétique
2. Thermique du bâtiment
3. Les points d'améliorations énergétiques
4. Les aides financières éligibles
5. Rédaction d'un rapport d'audit énergétique
6. Conclusion
7. Cas Pratique



PROGRAMME DE LA FORMATION

Objectifs

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

Réaliser la visite des lieux et savoir collecter les informations nécessaires à la réalisation d'un projet de rénovation.

Mettre en place les différents scénarios possibles pour la rénovation énergétique d'une maison individuelle.



Contenu

1. Règlementation, marché et méthodologie de l'audit énergétique :

- Marché et réglementation audit énergétique Obligatoire et Incitatif
- Pourquoi réaliser un audit incitatif ?
- Méthodologie de l'audit énergétique
- Les méthodes de calcul conventionnelles énergétique
- Les logiciels de calcul
- Testez vos connaissances !

2. Thermique du bâtiment :

- Règlementation thermique et rappel de grandeurs physique
- Enveloppe du bâtiment
- Visite terrain
- Testez vos connaissances !
- Etude de cas réhabilitation hygrothermique des parois anciennes
- Guide de rénovation thermique

3. Les points d'améliorations énergétiques :

- Tout savoir sur les points d'amélioration énergétiques
- Testez vos connaissances !
- Problématiques et Solutions énergétiques
- Etude de cas dimensionnement de chauffage
- Etude de cas complet final des préconisations
- Les gestes simples économes
- Les guides d'améliorations énergétiques

4. Les aides financières :

- Introduction aux aides financières
- MaPrimeRénov'
- Certificats d'Economies d'Energies
- Résumé détaillé de toutes les aides financières
- Testez vos connaissances !

Contenu

5. Rédaction d'un rapport d'audit énergétique :

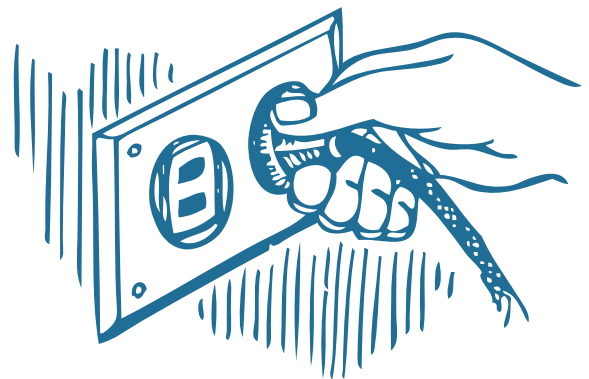
- La structure complète d'un rapport d'audit énergétique
- Parcours d'un rapport d'audit énergétique CapRenov
- Testez vos connaissances !

6. Conclusion :

- Cahier des charges d'audit énergétique par l'ADEME
- Etude de cas concret par l'ADEME

7. Cas Pratique:

- Introduction au Cas Pratique
- Données d'entrée
- Simulation de travaux de rénovation



FORMATION AUDIT ÉNERGÉTIQUE

COMMENT DEVENIR RÉFÉRENT AUDITEUR ?

En vue d'obtenir la certification RGE, le postulant désigne un ou plusieurs **réfèrent(s) technique(s)** ayant un rôle opérationnel dans la production et/ou **la validation des audits énergétiques**. Leurs lieux d'établissement est inscrit sur le certificat de qualification du prestataire.

Le (ou les) réfèrent(s) technique(s) est/sont un/des thermicien(s) ou un/des responsable(s) de travaux ayant suivi une formation à l'audit énergétique de minimum 2 jours et abordant les sujets suivants :

- méthodologie de l'audit
- connaissance des techniques globales du bâtiment (équipements, modes constructifs) et de la sinistralité associée aux interventions d'amélioration de l'efficacité énergétique

La durée d'expérience requise en matière de rénovation énergétique pour les référents techniques :

- un an pour les titulaires d'un titre ou d'un diplôme de niveau I dans le domaine de la maîtrise de l'énergie
- trois ans pour les titulaires d'un titre ou d'un diplôme de niveau II ou III, dans le domaine de la maîtrise de l'énergie
- cinq ans pour les titulaires d'un autre titre ou diplôme.

Objectifs Pédagogiques

- **Connaître et appliquer** une méthodologie d'audit.
- Apprendre à **connaître les techniques globales** du bâtiment (équipements, méthodes de construction) et les dégâts associés aux interventions d'amélioration de l'efficacité énergétique.
- **Collecter et analyser les informations** pour comprendre les caractéristiques et les usages d'une maison individuelle dans son ensemble et en particulier d'un point de vue énergétique.
- Organiser la visite du lieu et **repérer les points sensibles**.
- **Connaître et évaluer sur le terrain la qualité du bâti**, l'isolation, la performance énergétique, les systèmes de chauffage et de production d'eau chaude, la ventilation, l'éclairage et les autres sources de consommation.
- **Savoir interroger les occupants** sur place sur leur confort et leurs usages.
- Connaître le rapprochement entre **l'analyse des factures et l'évaluation de la consommation** théorique du bâtiment réalisée avec d'autres logiciels de calcul réglementaire.
- **Pouvoir identifier les usages énergétiques à fort impact**, être capable d'identifier les priorités de travail et de les quantifier.

LA FORMATION EN DÉTAIL

Enseignement

- Langue d'enseignement : **français**
- **Durée 18h** : e-learning (15h) + cas pratiques (3h)
- 100% à distance



Public

Architectes, Bureau d'études, Diagnostiqueur immobilier, MO, Ingénieur conseil, Consultants spécialisés, Thermiciens, Responsables travaux, Conseiller en efficacité énergétique.



Prérequis à la formation

Des connaissances en thermique du bâtiment sont vivement conseillées pour suivre ce module.

Prérequis à la certification RGE

(conformément aux exigences de l'annexe 1 du décret du 30 mai 2018)

Thermicien ou responsable de travaux avec une durée d'expérience en matière de rénovation énergétique de :

- 1 an si titulaire d'un titre ou diplôme de niveau I dans le domaine de la maîtrise de l'énergie.
- 3 ans si titulaire d'un titre ou diplôme de niveau II ou III dans le domaine de la maîtrise de l'énergie.
- 5 ans si titulaire d'un autre titre ou diplôme.

Tarif

- Tarif : 900€



CONTACT

✉ contact@competences-et-metiers.com

☎ 01.55.28.36.15

📍 15 rue Théodule Ribot, 75017 Paris

